

L'eau. (le 2 février 2001 à Bailleul)

Voici le devis du 11 juillet 1873 pour les travaux à exécuter pour le forage d'un puits au presbytère d'Airondel .

Percement d'un puits jusqu'à 8m dans la craie et tubage en bois de 10 cm de diamètre :	300f
Fourniture d'une pompe en cuivre avec les tuyaux d'aspiration en cuivre rouge étamé, planche et scellements :	110f
Un robinet en cuivre :	12f
Une ferrure de pompe avec deux balanciers et un support à pattes :	45f
Un tuyau pour ventouse et plaque de plomb pour fermer le puits :	5f
Transport du matériel (aller et retour) :	25f

D'après les résultats extraits d'un recensement de la population de 1896 parus dans une notice descriptive et statistique du département de la Somme en 1916 : à Erondelle , on répertoriait 4 puits et 20 mares, étang compris. On se souvient de deux mares destinées à abreuver les vaches dont une au bout du marais au lieu-dit la Monterie dans le prolongement du fossé.

La Bellifontaine :



Vallée de la Bellifontaine et les têtards.
(photo prise en 2010)

La rivière prend sa source à 16 mètres d'altitude, rue du Vivier dans le village de Bellifontaine, dépendance de Bailleul. Très vite, elle traverse la départementale 93 à la sortie du village. Sur sa rive gauche, des saules têtards, pleins de charme semblent l'abriter. Elle traverse ensuite une propriété privée où elle alimente des étangs récemment creusés, elle en ressort beaucoup moins limpide qu'à sa source.

Son lit alors n'est plus naturel, elle a été canalisée sur le versant de sa rive droite pour donner de la force à une chute d'eau qui alimentait un moulin à eau, au lieudit Becquerel. Le fond de la vallée initiale est à une cinquantaine de mètres. Les peupliers, ou carolines, bien alignés ont remplacé les saules. Ensuite, la rivière pénètre une zone plus marécageuse et se perd à nouveau dans les marais avant de resurgir dans la prairie à nouveau encadrée

de saules. Elle traverse alors la route de Liercourt à Bray, puis s'engage dans le village d'Érondelle, elle y traverse la rue de la Gâtelette puis disparaît dans les étangs. Ensuite, elle rejoint la rivière de Bray avant de se jeter dans la Somme sur le territoire de Mareuil-Caubert.

Tout le long de son cours, le cresson croit et il n'est pas rare d'y rencontrer poules d'eau, foulques et hérons. Ses berges ont souvent été remodelées par les agriculteurs. Afin d'abreuver le troupeau, ceux-ci les ont creusées afin qu'une petite mare lui soit accessible. On peut noter une certaine confusion sur son cours au delà d'Érondelle. En effet, sur la carte IGN au vingt-cinq millièmes, elle est confondue avec la Rivièrelette dont on va parler, le cours décrit ci-dessus porte sur la carte le nom : ancienne Bellifontaine. Sur la carte de Cassini (voir page 3) par contre, on distingue très bien le cours que nous venons de décrire.

Un article, paru en 1895, écrit par M. Ferdinand Mallet, ajoute encore à la confusion. Voici comment il décrit le trajet de la Bellifontaine :

« ...la rivière de Bellifontaine, prenait sa source dans une fontaine sise à Bellifontaine ; elle traverse le territoire d'Érondel, sépare le territoire de Bray, qu'elle longe dans toute son étendue, de ceux

d'Eaucourt-sur-Somme et Mareuil et se jette dans la rivière de Bray à l'extrémité des près Tronchet... il y a longtemps déjà que cette rivière n'est plus alimentée que par les eaux qui sortent des étangs d'Érondel ; celles qui viennent de la fontaine de Bellifontaine ont été détournées de leur cours, et forment maintenant une petite rivière qui se jette dans la Somme en amont du pont d'Eaucourt sur Somme. »

La Bellifontaine a de tout temps alimenté le marais communal, loué aux cultivateurs du village pour y faire paître leurs bêtes.

En 1855, le conseil constate que, depuis l'établissement de l'usine, par règlement ministériel de 1842, le curement et le faucardement de la rivière a toujours été fait par le meunier en amont du moulin.

En 1863, un projet de mise en valeur des biens communaux des ponts et chaussées est rejeté par le conseil car les travaux proposés n'empêcheront jamais la rivière de Bellifontaine d'inonder le marais à certaines époques de l'année et d'abîmer les récoltes puisque le lit de cette rivière se trouve au moins au-dessus du niveau du sol du marais.

Lors de l'année 1946, le dégel extrêmement rapide sur un sol très gelé, ne permettant pas les infiltrations, amena au village de Bailleul, dans la rue du Vivier la totalité des eaux des bassins de Grandsart, Hocquincourt, Étalminil. Un flot impressionnant, haut de plus de 120cm laissa de gros dégâts sur son passage, véhiculant arbres et toutes sortes de déchets.

Durant l'été 1949, la rivière fut à sec et les bêtes cherchaient à se sauver, le conseil décida alors de faire dégager les sources par un ouvrier qualifié pour essayer de réalimenter la rivière, de faire poser une pompe au marais et procéder à l'achat d'un bac.

D'autre part la Bellifontaine n'a pas du toujours être cette petite rivière calme que l'on connaît aujourd'hui : le 29 vendémiaire de l'an IX, Jean Pierre Danzel Villebrun, demeurant à Abbeville, propriétaire de plusieurs immeubles à Airondel (sic) expose :

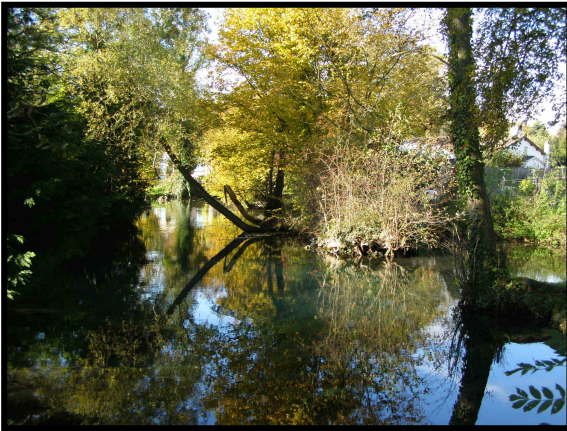
« que la petite rivière de Bellifontaine qui traverse le terroir dudit Airondel et qui reçoit dans les enclos de la ferme de Becquerel, par sa jonction avec le fossé d'égout de Bailleul, toutes les crues d'eau extraordinaires qui proviennent ou des orages ou des dégels, se trouve aujourd'hui tellement encombrée qu'elle ne peut plus contenir le quart des eaux qu'y amène ledit fossé d'égout ; ce qui occasionne très fréquemment des débordements qui submergent une grande partie des près à foin, et des terres en labour dudit terroir d'Airondel, et porte par là un très grand préjudice aux propriétaires et fermiers de ces immeubles, tous portés à la première classe de la contribution foncière. »

Le déclarant réclame alors que le préfet que le préfet ordonne un curement (sic) par tous ceux dont les propriétés souffrent continuellement des débordements fréquents qui les inondent. Le 29 ventôse an X, M. Dumont, sous-préfet, expose au maire de Bailleul

« que les différents fossés et égouts qui traversent la commune sont comblés par la vase que les eaux sauvages ont déposée, les digues soutenant lesdits fossés sont croulés en différents endroits ce qui est cause que les eaux n'ayant plus de cours régulier s'épanchent naturellement dans les terres des particuliers le long des vallées ce qui leur cause nécessairement un grand dommage... »

La Rivière et la source bleue :

D'après le bulletin municipal n°20 d'Érondelle M Jacob



Cette source appelée bleue est un puits tournant, autrement dit un puits artésien : la nappe d'eau est captive entre deux couches étanches de terrain ; l'eau sous pression gicle spontanément des puits qui la mettent en relation avec la surface, ce mouvement de l'eau est plus ou moins important suivant la hauteur de la nappe. La couleur bleue de l'eau des puits tournants est particulièrement intense lorsque la profondeur du puits est grande et que l'intensité lumineuse est forte. Elle serait due à un phénomène de diffusion de la lumière, tout comme la couleur bleue du ciel. Ce phénomène physique est appelé phénomène de Rayleigh : les particules en suspension dans l'eau sont frappées par les photons de la lumière, les

électrons des atomes de ces particules émettent alors de l'énergie sous forme d'un rayonnement. Le bleu est beaucoup plus diffusé que les autres radiations colorées, il est ainsi davantage perçu par notre œil. Aux puits tournants sont souvent attachées des légendes de disparitions, nous n'en connaissons pas pour celui d'Érondelle.

Pour se rendre à la source bleue deux chemins sont possibles : soit vous prenez le chemin situé en face de l'unique calvaire du village qui vous permet de contourner une propriété, soit vous prenez dans la rue de la Gattelette le chemin situé après une maison, au bout du pré vous êtes en face de la source. Le meilleur moment est l'après-midi par temps ensoleillé uniquement. Cette source donne naissance à la rivière appelée la Rivière, elle longe la rue dite Verte, elle suit alors le circuit d'chés intailles, puis va rejoindre la Somme en traversant une nouvelle fois la rue à la sortie du village en direction d'Eaucourt.

Il existe une autre source située à Érondelle. Elle est située dans une propriété privée, mais elle n'est pas bleue. On l'appelle le rouissoir car c'est là que l'on faisait rouir le lin jusqu'au début du 20^{ème} siècle ; il s'agissait de laisser séjourner le lin (ou le chanvre) un certain temps dans l'eau de manière à pouvoir rendre possible la séparation de la fibre de la carapace qui l'emprisonne.

En effet, c'est là que l'on faisait rouir le lin jusqu'au début de ce siècle. D'ailleurs, à la source bleue, on peut encore apercevoir quelques bastingages ayant servi à poser le lin sur le lit même de la rivière.

Que signifie rouir le lin ?

Il s'agissait de laisser séjourner le lin ou le chanvre dans l'eau un certain temps de manière à pouvoir rendre possible la séparation de la fibre (filasse) de la carapace qui l'emprisonne. Cela s'appelle donc le rouissage. L'opération de séparation qui fait suite au rouissage s'appelle le teillage*. L'ouvrier travaillant au rouissage s'appelle un rouisseur. Il faut savoir que la source bleue et le pré à côté sont morcelés en très petites parcelles dont certaines font moins de 2 m de large (Voir dossier sur le chanvre). Elles sont toutes en longueur avec parfois un mètre ou deux de large. Je pense (sans en être certain) que les habitants ont acheté chacun une parcelle d'une superficie suffisante pour traiter le lin. Sur le cadastre, on compte pas moins de 20 parcelles, cela ne se voit pas sur le terrain.

ORIGINE DU PATRONYME : TELLIER. Il s'agit d'un nom de métier répandu dans la région nord de la France.. Il vient de tellier. Un tellier était un homme qui faisait le teillage du lin, opération consistant à débarrasser la tige de son écorce - la teille -, après avoir mis le lin rouir (pourrir) à la rosée, puis dans l'eau des rivières. Il existe à Béthune un quartier dit "le Préaulan" (= le pré au lin).

Le lin et le chanvre étaient des cultures traditionnelles dans la Région du Nord. En Normandie, on trouve le patronyme sous la forme "Letellier".

Erondelle, lors des inondations de la vallée de Somme, en 2001 a été le seul village épargné par la catastrophe. **Ci-dessous, un article paru dans le journal : L'Humanité en février 2002, alors que l'on redoutait de nouvelles inondations.**

Le petit village d'Erondelle, sauvé des eaux

Claude Jacob, maire d'une commune surnommée la « Petite Venise », a créé une « commission des fossés ».

La DDE elle-même n'y a pas cru. Comment ça? Il n'y a pas d'eau chez vous! En mars dernier, le petit village d'Erondelle, à dix kilomètres d'Abbeville, a été miraculeusement préservé des crues de la Somme toute proche, quand tous les bourgs voisins étaient littéralement submergés par la montée des eaux. Pour Claude Jacob, le maire de ce bourg de 450 âmes, l'explication de ce miracle est simple. Cela fait des années que nous entretenons avec soin les canaux d'écoulement et les buses qui régulent le cours des affluents de la Somme si bien que, quand le fleuve a débordé, les buses et les canaux bien dégagés ont parfaitement fonctionné. Il fallait voir une photo aérienne de la région en pleine inondation; à croire que l'eau avait décidé d'ignorer Erondelle! Beaucoup d'argent et des tonnes de patience ont été nécessaires pour en arriver là. Une commission des fossés a été créée pour veiller au grain, une grue et 300 traverses de chemin de fer ont été achetées pour consolider les remblais. Et beaucoup de temps passé à aborder le sujet avec les habitants.

Que voulez-vous, vous êtes toujours plus populaire en construisant une salle des fêtes!

Plus surprenant, depuis l'année dernière, pas un seul élu, ni aucun expert des services de l'équipement n'est venu le trouver pour chercher des conseils. Claude Jacob, prudent, hasarde une explication: Chaque maire administre sa commune comme il l'entend. Et les services de L'Equipement n'aiment pas recevoir des conseils. En attendant qu'on daigne s'intéresser à son cas, Erondelle, la petite Venise avec ses canaux propres et bien étayés, est en pleine expansion : un lotissement est actuellement en cours de construction près du terrain de sport. Aucun rapport avec les crues, tempère le maire. Les gens viennent s'installer ici pour la qualité de la vie. Et peut-être avoir une chance de garder les pieds hors de l'eau, quoi qu'il arrive.

En 2007, dans le journal local, Abbeville libre, paraissait cet autre article intitulé

Une nouvelle vie pour la Riviérette

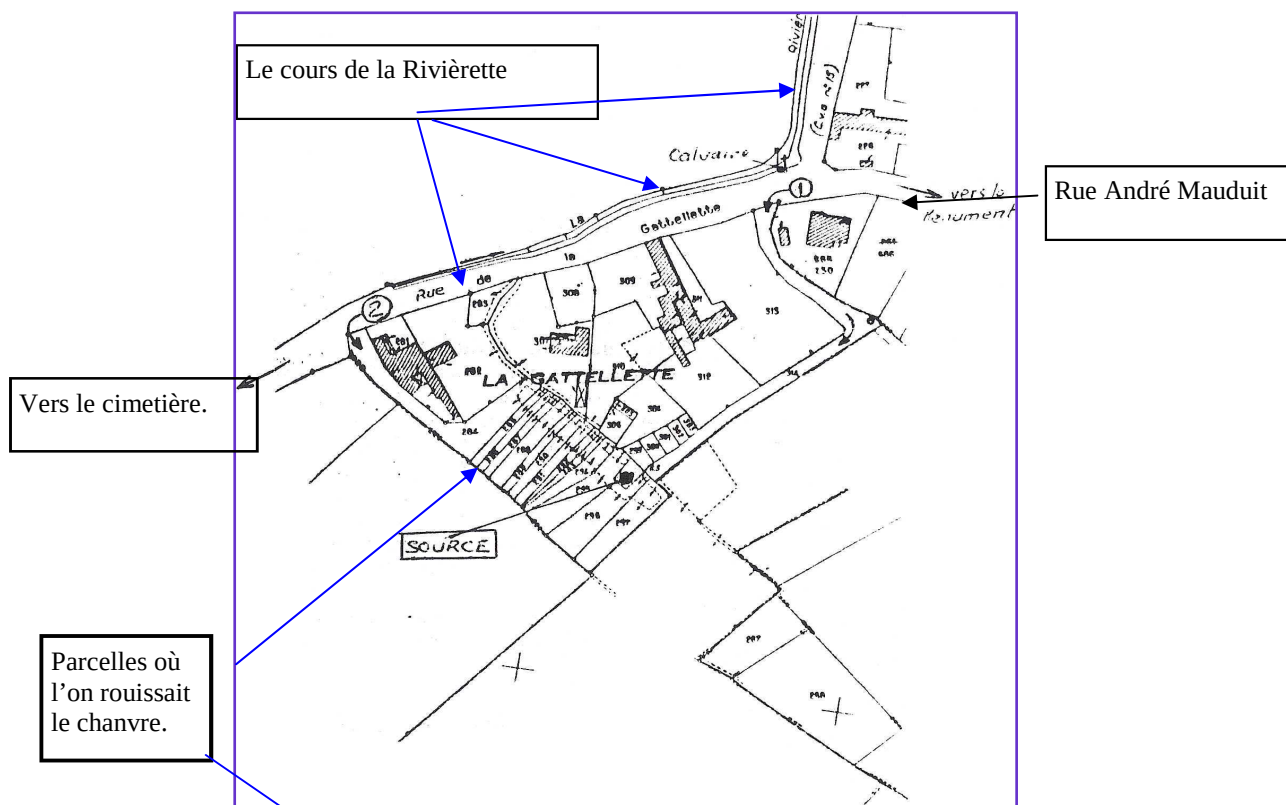
Souvent confondue avec la Bellifontaine, la Riviérette qui traverse Erondelle est menacée de mort : faune et flore y ont pratiquement disparu. Une solution est envisagée pour lui redonner vie.

Il n'y a pas si longtemps, tout le monde l'appelait la Bellifontaine. Sur les cartes d'état major, la petite rivière qui traverse Erondelle porte d'ailleurs toujours ce nom. Mais les Erondellois pure souche, savent bien qu'il s'agit de la riviérette et que la Bellifontaine ne coule plus dans le village depuis que son cours a été détourné en amont dans les années 60. Auparavant, c'est vrai la Bellifontaine se jetait dans la riviérette au milieu d'Erondelle, se souvient Claude Jacob

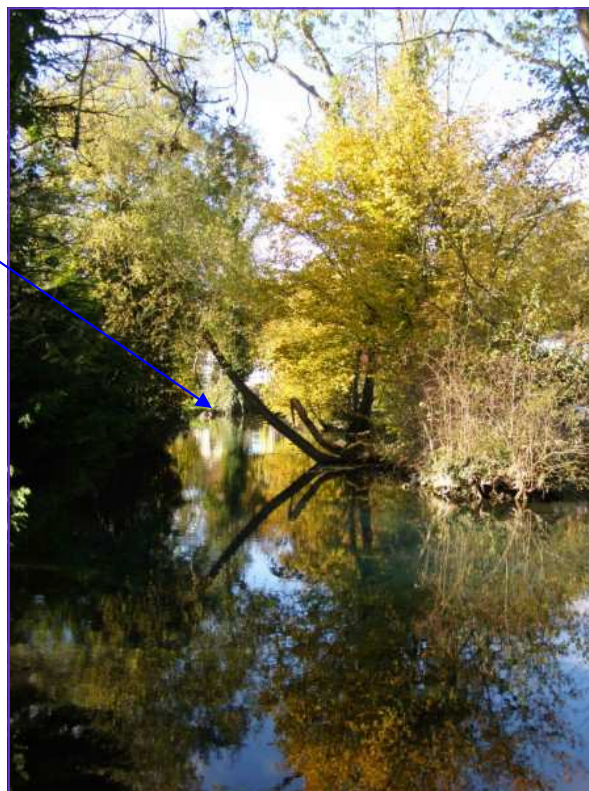
Erondellois de naissance, amoureux de son village, ce dernier a bien l'intention de redonner son nom, et une nouvelle vie à cette riviérette dont on a tant parlé en 2001 : c'est en effet par cette rivière que les eaux montantes de la Somme se sont propagées vers Bray et Mareuil, et ont provoqué les grandes inondations que l'on connaît. A l'époque, bien sûr, on ne parlait que de la Bellifontaine. Six après ce triste printemps 2001, les berges de la Somme ont été rehaussées et un barrage a été installé à l'endroit où la riviérette se jette dans la Somme. La rivière ne présente plus aucun danger. Et si elle vient de faire l'objet d'un grand curage, c'est avant tout pour lui redonner ses allures d'antan. Elle a été curée entre le pont de chemin de fer et La Somme. explique Claude Jacob. Il y a de très longues années qu'elle n'avait pas connu un tel nettoyage. Le résultat a été immédiat : débarrassée de ses mauvaises herbes qui la recouvraient totalement par endroits, la rivière a vu son niveau baisser de près de 30 centimètres...Mais ces travaux ne sont pas suffisants pour sauver la rivière : d'un point de vue floral, la riviérette se meurt, affirme le maire. Dans le village, la faune et la flore y ont pratiquement disparu. En cause, l'érosion qui au fil des décennies a élargi le lit de la rivière, réduisant ainsi son débit. La force d'écoulement n'est plus assez forte pour entraîner les alluvions (les boues, les graviers) qui se déposent sur le fond. A cela s'ajoute l'ombre des arbres, le long de rives, qui privent la rivière de la lumière du soleil mais aussi la pollution de la nappe. »



Aujourd'hui, il n'y a plus quasiment de plantes, regrette Claude Jacob. Par conséquent les poissons sont également absents : les truites ne viennent que dans les endroits où elles peuvent se cacher . Une solution existe à ce problème qui devrait mise en place rapidement : des chicanes de bois tressés seront installées à des endroits clés de la rivière. En réduisant ainsi la largeur du cours d'eau, le débit en sera accéléré et le courant emportera les boues qui jonchent le fond. J'espère que grâce à ces aménagements, la rivière redeviendra telle qu'elle était durant mon enfance, lance Claude JACOB; Je me souviens qu'il suffisait de soulever une pierre pour trouver des épinoches à l'époque.



La rivière : hiver 2010.



La source bleue. Automne 2010.

Conte de la source bleue.

Chés « puits tornis », chés « puits tournants », chés fontain.nes bleuses, chés « puits tournoërs » chés « pus vérins » : i y o gramint d'noms din chés poéyis d'intailles, tout l'long d'él vallée d'la Sonme, pour rin.ne compte éd chés drôles d'indroêts-lo : des sources d'ieu claire, avec édz'oubillons et pi des liseurs bleuses din ch'fond.

A ch'qu'o dit qu'i sont d'un'ne avanteur du diabe, pi qu'iz éroait't invalé, édpi chés temps anciens, din leus gran.nes bouques sans dints, édz'échipages intiers : carroches et pi bidets, moaites et pi varlets, bégneus et pi hourets. A ch'qu'o dit coér étou, ch'est qu'i continut'té tertous, carettes et pi beudets, martchises et pi bertchers, à déchin'ne tout duchmint in torbillonnant, din chés mérais sans fond. A ch'qu'i péroait meume éq tous chétlos qu'iz ont tcheu d'din, o z-z'intind coér, à msure : ch'est leu canchon, langreuse, qu'al wipe, qu'a s' délaminte, din chés rosieux, per nuits queudes d'été.

Ichi, à Erondé, i y o gramint du temps, du temps qu'i y avoait coér des diux din chés camps, des chorches din chés mérais pi des soeurettes din chés bos, i y avoait troés belles princesses gauloées, d'un'ne bieuté tellemint ébleuichante, éq meume éch solé i n' in' clignoait ses zius, érien qu'à z_zés rbéyer. El prenme a s'appeloait Bray, él deuxième Lheurette, et pi l'darin'ne Aronde. Iz avoait't des longs gveux blonds, qui tchéyoait't su leus épeules blanques et pi des zius bleus, bleus comme des boutchets d'bleuets au mitan d'chés blès. A l'pitchette du jour, iz aimoait't évnir ichi, leu boaigner au bord éd chol fontain'ne, avec des rintchilleries à leu co et pi des fleurs éd lénuphars din leus gveux. Pi i rioait't, i rioait't : i leu juait't à clipinder din l'ieu cclair, et pi à leuz églichier, leus tettes dréchées et pi leus tchuiches frémichantes.

Traduction en Français.

Les puits « tornis » les puits tournants, les fontaines bleues les puits « tournoërs », « les pus vérins » autant de termes qui désignent, dans les pays de tourbières, tout au long de la vallée de la Somme, ces drôles d'endroits : des sources d'eau claire avec des tourbillons et des lueurs bleues dans le fond.

On dit que ces sources sont d'une profondeur incroyable et qu'elles auraient englouti depuis les temps anciens, dans leurs grandes bouches sans dents, des équipages entiers : carrosses et chevaux, maîtres et valets, tombereaux et journaliers. A ce que l'on dit encore, c'est qu'ils continuent tous : charrettes et baudets, marquises et bergers, à descendre lentement, en tourbillonnant dans les entrailles poisseuses de ces marais sans fond. A ce qu'on dit même, tous ceux et celles qui sont tombés dedans, on peut les entendre encore, parfois : c'est leur chanson mélancolique qui pleure dans les roseaux, par les chaudes nuits d'été.

Ici, à Erondelle, il y a fort longtemps, du temps où il y avait encore des dieux dans les champs, des sorcières dans les marais et des fées dans les bois, il y avait trois belles princesses gauloises, d'une beauté tellement resplendissante, que même le soleil en était ébloui, de les regarder. La première s'appelait Bray, la seconde Lheurette, et la dernière, Aronde. Elles avaient de longs cheveux blonds, qui tombaient sur leurs blanches épaules, et des yeux bleus, bleus comme des bouquets de bleuets au milieu des blés. Dès l'aurore, elles aimaient venir ici, se baigner au bord de la fontaine, avec des colliers d'herbes d'eau au cou et des nénuphars dans les cheveux. Et elles riaient, elles riaient, elles s'amusaient à s'éclabousser d'eau claire, leur poitrine dressée, les cuisses frémissantes...

Le canal de la Somme.

En 1785, un arrêt du conseil du roi Louis XVI ordonne l'exécution du canal de la Somme. Ce canal, alors appelé « canal du duc d'Angoulême », doit relier la Somme au canal de Saint-Quentin. Les travaux commencent en 1786 mais doivent être interrompus dès 1793 devant les difficultés techniques (impossibilité de fonder les écluses dans le lit d'alluvions) et surtout la réaction des propriétaires de Bas-Champs, éleveurs de bétail de prés salés. Les travaux ne reprennent que sur ordre de Bonaparte en 1802, qui envisage de faire de Saint-Valery-sur-Somme un port de guerre, ils se poursuivent en 1810 avec emploi de prisonniers de guerre espagnols aux travaux de terrassement. Sous la Restauration, la concession est attribuée en 1822 par décret au banquier Pierre-Urbain Sartoris († 1833), qui envisage le doublement de la rivière par un canal maritime jusqu'à Saint-Valery-sur-Somme.

En 1827, Charles X inaugure lui-même le canal de la Somme qui sera achevé, tel que nous le connaissons aujourd'hui. (source Wikipedia)

En 1878. Le problème de l'eau était récurrent dans les réunions de Conseil : les moulins, les retenues, les inondations, les fossés de drainage, l'hygiène, l'écoulement de la Bellifontaine, l'élévation du niveau des eaux, la culture du chanvre, thèmes traités précédemment...

La Bellifontaine comme grand collecteur des eaux d'égout ! Il y avait de quoi s'inquiéter pour la santé de nos concitoyens.

Le Conseil Municipal d'Erondelle,
Vu l'Arrêté de M. le Préfet, en date du 7 Mars 1878 concernant
l'ancien projet des travaux à exécuter pour l'amélioration du
Canal de la Somme ;
Vu la situation particulière d'Erondelle qui se trouvant entièrement
bâtie dans les terres les plus basses de la vallée, doit plus que tout
autre souffrir de la surélévation projetée du niveau d'eau du canal
de la Somme ;
Le Conseil, réuni sur la demande en session extraordinaire,
après en avoir délibéré, décide :
1^{re} de protester contre tout projet ayant pour but une nouvelle
élévation du niveau d'eau actuel.
2^{de} de demander avec instance la baisse du niveau actuel
déjà trop élevé.
Ce niveau était en 1819, au barrage d'Abbeville, de 1^m 88 ; actuel-
lement il est élevé à deux mètres.



Cette hauteur des eaux a fait perdre à l'usine hydraulique de la Commune moitié de sa valeur en diminuant la force effective de ladite usine.

Les terres à chanvre sont devenues d'une culture difficile et très onéreuse, surtout quand une crue d'eau coïncide avec l'époque des semailles.

Dans les saisons pluvieuses, les fossés d'égout fort nombreux, véritables canaux de drainage, se engorgent d'eaux stagnantes qui deviennent des foyers d'infection.

L'industrie du pays consiste dans le rouissage et travail du chanvre, l'eau des routoirs se coule dans la rivière ; si l'écoulement est prompt et facile, le danger de ces foyers d'infection n'est pas grave ; mais il le devient quand cet écoulement est ralenti.

En dehors des fossés d'égout, la Commune est traversée par la rivière dite : Rivière de Bellifontaine, laquelle reçoit non-seulement les eaux sauvages de la Commune, mais encore celles qui arrivent par la vallée d'Osumont, en traversant les Communes de Vaux, Bailleul, etc.

Une inondation, par suite d'orage, était déjà grave pour la Commune avant 1857, par l'élévation actuelle des eaux du Canal, une inondation deviendrait pour Erondelle une véritable calamité.

Le Conseil espère que sa protestation sera entendue et que l'Administration lui accordera la diminution du niveau d'eau actuel.

Dans le cas où il ne pourrait être fait droit à cette demande, le Conseil émet le vœu :

Que la Rivière, dite de Bellifontaine, grand collecteur des eaux d'égout de la Commune, soit détournée de son cours, à partir de l'endroit où elle se jette dans la Somme, pour l'envoyer tomber, en lui faisant suivre le Canal, dans le fossé d'égout déjà creusé pour Wareuil.

Fait et délibéré en Séance le onze Avril, Mil huit cent soixante dix huit.

Les arguments invoqués pour réclamer un statu quo ont de quoi faire frémir, les fossés qui deviennent des foyers d'infection. C'est une des rares fois, où dans les délibérations, il est fait état de la vie et des activités des Erondellois, le rouissage, le travail du chanvre, le village avec ses fossés de drainage.

ADDUCTION D'EAU POTABLE

1962:Projet d'adduction d'eau.

Communes de la communauté auxquelles l'eau est destinée : 1962 Liercourt – Erondelle , il convient d'y associer Eaucourt et Pont-Rémy.

2011

Monsieur le Maire rend compte de la réunion d'information tenue au Maire de Pont-Remy le 22 janvier 1963 par Monsieur René Reynaud, Ingénieur I.G.E. et concernant la projet d'adduction d'eau potable de Pont-Remy, étendu aux communes de Liercourt Eaucourt Erondelle.

Il fournit à l'assemblée tous les renseignements et chiffres en la possession et la prie de passer à la discussion.

Le Conseil envisageant avec le plus grand intérêt cette importante question qui intéresse l'avenir de la commune passe au vote, qui donne les résultats suivants :

Adopté à l'unanimité M. Jacob, Vaccant, Hauteville et Etienne R.

Trois réserves, subordonnées à la réunion qui provoquera Monsieur le Maire et à laquelle participeront avec l'ingénieur quelques notabilités (Diputés, Conseillers d'arrondissement) et en présence de la population convoquée : les autres Membres.

Ce projet ne faisait pas l'unanimité au sein du Conseil Municipal. Nombre de conseillers restait sur leur réserve et préférait attendre.

Alimentation en eau des villages de la communauté de communes

Situation en 1980, d'après une brochure publiée par l'Agence de l'Eau Artois Picardie en 1982 :

Préleveur Lieu de prélèvement : Compagnie Générale des Eaux - Abbeville

Pont Rémy le Pont Bernard

Volume prélevé en m³ par an : 154.000

Traitement des eaux usées : la station d'épuration.

Le Syndicat Intercommunal du Val de Somme regroupe les communes d'Eaucourt sur Somme, d'Erondelle, de Liercourt, de Pont Rémy et compte au total 2738 habitants.

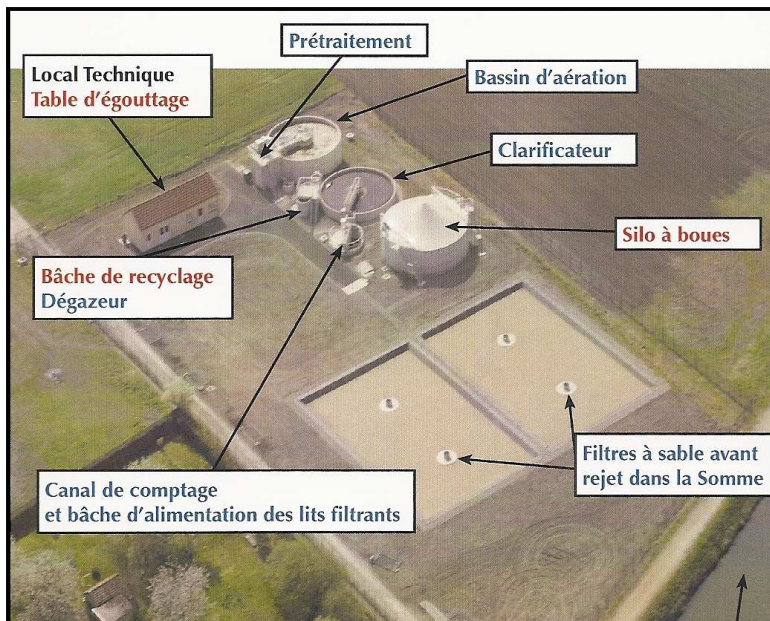
Dès 1997: Les 4 communes se regroupent pour élaborer un schéma directeur et un zonage d'assainissement.

En 2007: Etudes préalables pour la construction d'une station d'épuration intercommunale.

En 2008: Construction des ouvrages d'avril 2008 à septembre 2009. La station est progressivement mise en eaux.

En 2010: Période de mise en observation et réception de la station.

La station d'épuration à boues activées est née.



Traitement et cheminement des eaux

- 1 Prétraitement :** un tamiseur-compacteur rotatif, (dégrillage, dégraissage et dessablage) installé sur le local du surpresseur avec compactage et ensilage des déchets.
- 2 Bassin d'aération :** traitement biologique comprenant notamment un agitateur et un système d'aération par insufflation d'air.
- 3 Fosse de dégazage** avec raclage en surface pour évacuer les écumes vers les puits à écumes.
- 4 Clarificateur :** séparation des eaux et des boues.
- 5 Canal de comptage** des eaux traitées (type Venturi) et bâche d'alimentation des lits filtrants
- 6 Filtres à sable :** désinfection par deux lits filtrants alimentés alternativement d'une surface totale de 1.050m²
- 7 Canalisations de rejet** des eaux traitées dans la Somme
- 8** La station est équipée de **préleveurs** pour effectuer les mesures réglementaires en débit et en qualité de l'eau en entrée et en sortie de station.

Les mécanismes épuratoires en jeu

L'épuration par boues activées repose sur la capacité d'une **population bactérienne** à consommer la pollution carbonée et azotée. Les bactéries proviennent de l'eau usée elle-même.

Les bactéries s'agglomèrent en « floccs » et flottent librement dans un **bassin d'aération** : on apporte de l'oxygène aux bactéries par un aérateur de surface.

Pendant les phases d'aération, les bactéries consomment la pollution carbonée et certaines transforment l'azote en nitrates. Pendant les phases non aérées, une autre catégorie de bactéries transforme les nitrates en **azote gazeux**.

La consommation de pollution induit une croissance de la population de bactéries : ce sont les boues en excès.

Elles sont régulièrement extraites du cycle de la station, épaissies mécaniquement puis **stockées en silo** afin d'être valorisées en agriculture.

